CONSEIL MUNICIPAL D'USSY-SUR-MARNE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-six le vendredi six novembre à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sylvie LUCAS, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Présents : Mesdames Florence GOSSET, Anne-Lise LUCAS, Sylvie LUCAS, Fanny MOIROUD, Claire-Marie OFFROY.
Messieurs Dominique BOUDOT, Manuel DE ARAUJO, Thierry DEFLANDRE, Kevin FERTÉ, Olivier GREUB, Bernard OUDARD, Olivier POULET.
Absent excusé représenté : Madame Cyrille CORBIN donne pouvoir à Madame Florence GOSSET.
Madame Amandine HARDY donne pouvoir à Monsieur Thierry DEFLANDRE.
Absent excusé : Monsieur Jean-François GUILLAUMET
Secrétaire de Séance : Madame Florence GOSSET

Date de notification	Numéro de délibération
13/11/2026	603/2026

Tarifs columbarium et cimetière

Madame le maire,
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 ;
Considérant qu'il convient d'augmenter les tarifs des concessions du columbarium et du cimetière communal, et ce, afin de tenir compte de l'augmentation des prix et des nécessités de l'équilibre budgétaire ;
Vu la commission du 04 septembre 2026,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

- **d'augmenter** les tarifs des concessions du columbarium et du cimetière communal.
- les tarifs applicables au columbarium à compter du 1er janvier 2027 sont fixés comme suit :

Désignation	Tarifs actuels	Tarifs 1er Janvier 2027
Concessions cimetière		
30 ans	229,00 €	300,00 €
50 ans	-	500,00 €
Perpétuelle	689,00 €	-
Concessions columbarium		
15 ans	250,00 €	-
20 ans	350,00 €	400,00 €
30 ans	500,00 €	600,00 €
Jardin du souvenir	40,00 €	85,00 €

Envoyé en préfecture le 14/11/2026
Reçu en préfecture le 14/11/2026
Publié le 14 NOV. 2026
ID : 077-217704782-20261106-6032026-DE

Envoyé en préfecture le 14/11/2026
Reçu en préfecture le 14/11/2026
Publié le 14 NOV. 2026
ID : 077-217704782-20261106-6032026-DE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, ont signé au registre les membres présents.
Publié dans la Commune le 13/11/2026.
Acte rendu exécutoire après réception en sous-préfecture de Meaux.

Le Maire,

Sylvie LUCAS

MAIRIE D'USSY SUR MARNE (Seine-et-Marne)

Le Secrétaire de séance,

Florence GOSSET

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou publication/affichage.